



jeudi 26 octobre 2017

**Les habitants autour de Cadarache
sont appelés à participer à l'amélioration de leurs déplacements
le 13 novembre de 18h15 à 21h00 à Saint-Paul-les-Durance**

Lancées en septembre 2017 par Elisabeth Borne, ministre chargée des transports, les Assises nationales de la mobilité se déroulent jusqu'en décembre 2017. Cette grande consultation s'adresse à tous les acteurs du territoire et permettra de préparer la Loi d'orientation des mobilités, présentée au premier semestre 2018.

Les Assises nationales de la mobilité visent à identifier les besoins et les attentes prioritaires de tous les citoyens autour de la mobilité en accordant une attention particulière aux transports de la vie quotidienne, aux zones rurales et périurbaines. **Pour cela, usagers, collectivités, opérateurs, acteurs économiques et ONG de l'ensemble du territoire sont conviés à participer et à faire émerger de nouvelles solutions.**

Pour continuer à contribuer aux Assises de la mobilité et faire entendre les besoins des habitants de la région Provence Alpes-Côte d'Azur, le préfet de région organise 2 autres ateliers des territoires à Cadarache (Saint Paul lez Durance) et Sophia-Antipolis (Biot).

Ces ateliers participatifs (travail en petits groupes) permettront aux participants d'échanger sur les besoins et les contraintes liées aux mobilités du quotidien. Ils réuniront des représentants des collectivités locales, du monde économique, des associations, des usagers des transports, des start-up locales de la mobilité, des experts et un panel de citoyens (par tirage au sort).

Le premier atelier consacré aux mobilités du quotidien sur le territoire de la Métropole Aix-Marseille Provence a connu beaucoup de succès. Pensez à vous inscrire rapidement si vous souhaitez participer au deuxième atelier :

**Celui-ci concernera
le territoire rural et pré-montagneux autour de Cadarache
et se tiendra le 13 novembre 2017 de 18h15 à 21h00,
à Saint-Paul-lez-Durance.**

Les pré-inscriptions en ligne sont possibles jusqu'au 8 novembre sur le site
www.paca.developpement-durable.gouv.fr.

Si l'inscription est tirée au sort, une invitation sera envoyée à partir du 9 novembre précisant le lieu de l'atelier et les modalités d'accès.

Pour les citoyens qui ne pourraient se rendre à ces ateliers, ils peuvent contribuer et donner leur avis en ligne sur le site www.assisesdelamobilite.gouv.fr.

Pour le Président de la République et la ministre, il s'agit d'amorcer une transition en matière de mobilités en passant d'une politique majoritairement centrée sur les équipements et infrastructures à une politique répondant aux besoins de la population en intégrant toutes les potentialités et innovations. L'objectif des Assises nationales de la mobilité est de préciser ces besoins et d'identifier les leviers qui feront que les mobilités du futur soient : plus solidaires ; plus connectées ; plus intermodales ; plus soutenables ; plus propres ; plus sûres.